



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133302>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-133302**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-102964

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 10/09/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24440055200026

**Ville** : ANCENIS-SAINT-GEREON

**Code postal** : 44150

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de capture, transport, accueil et garde en fourrière des animaux errants sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis - 2 lots

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 98380000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Par arrêté préfectoral du 11 avril 2001, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) détient la compétence " Fourrière pour animaux errants et abandonnés " couvrant les opérations matérielles de capture et de fourrière. Ce marché est composé de deux lots : - Lot n°1 : Capture, transport et mise en fourrière des animaux errants ou abandonnés - Lot n°2 : Service d'accueil d'animaux errants ou abandonnés en fourrière La consultation est passée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 1°, R 2123-4 et R 2123-5 du CCP. Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162-1 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Lot n°1 : prix unitaires. Le montant des prestations, annuellement, est compris entre un montant minimum de 10 000 euros HT et un montant maximum de 20 000 euros HT. Lot n°2 : prix mixte. Il est à montant forfaitaire pour la partie concernant les frais d'adhésion, et à prix unitaires avec bons de commande pour les prestations d'accueil décrit dans le bordereau des prix unitaires et les frais vétérinaires. Sur la partie unitaire, le montant des prestations, annuellement, est compris entre un

montant minimum de 5 000 euros HT et un montant maximum de 30 000 euros HT. Durée des marchés : 1 an à compter du 1er janvier 2025, renouvelable 3 fois pour la même période, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans. Durée d'exécution : pour le lot 1, l'intervention de capture doit être faite sans délai, et au maximum dans les 24h, après appel téléphonique d'un représentant d'une commune du territoire (élu, agent communal ou agent municipal).

**Critères d'attribution :** LOT 1 : PRESTATIONS DE CAPTURE, TRANSPORT, ACCUEIL ET MISE EN FOURRIERE DES ANIMAUX ERRANTS OU ABANDONNES Valeur technique (pondération : 60 %) appréciée au vu de la qualité de la note méthodologique et au vu des sous-critères exposés dans le RC. Prix des prestations (pondération : 40 %) apprécié au vu du prix unitaire de prise en charge d'un ou plusieurs animaux sur un même site renseigné à l'acte d'engagement. LOT 2 : SERVICE D'ACCUEIL D'ANIMAUX ERRANTS OU ABANDONNES EN FOURRIERE. Valeur technique (pondération : 70 %) appréciée au vu de la qualité de la note méthodologique et au vu des sous-critères exposés dans le RC. Prix des prestations (pondération : 30 %) apprécié au vu du total du prix global et forfaitaire et du prix unitaire.

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : 1 offre reçue. Nom de l'attributaire : SOUS MON AILE CAPTURE - 8 rue de St Mars 44710 PORT-SAINT-PERE pour un montant minimum annuel de 10 000 euros HT et un montant maximum annuel de 20 000 euros HT. Marché notifiée le 20/11/2024. Lot 2 : 1 offre reçue. Nom de l'attributaire : SPA DE LOIRE-ATLANTIQUE - 61 chemin de Gralan 44470 CARQUEFOU pour un montant forfaitaire concernant les prix d'adhésion de 15 000 euros HT et, sur la partie unitaire, un montant annuel compris entre un minimum de 5 000 euros HT et un montant maximum annuel de 30 000 euros HT. Marché notifié le 20/11/2024

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024**